

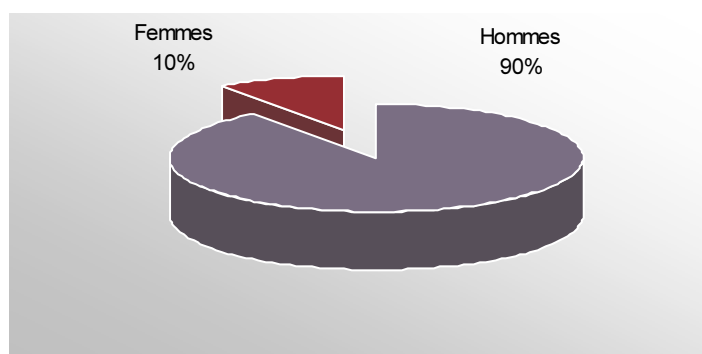
ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



13^{ème} PROMOTION DE PREMIERS SURVEILLANTS

Les données suivantes sont basées sur un effectif de 115 stagiaires dont 104 hommes et 11 femmes

Graphique 1 : Structure par sexe



La 13^{ème} promotion de premiers surveillants est composée de 90% d'hommes et de 10% de femmes. Depuis la 8^{ème} promotion, la représentativité féminine n'a jamais dépassé cette valeur. Ce constat peut s'expliquer par un effet de structure : il y a moins de femmes que d'hommes surveillants ; on peut également avancer l'idée que la clause de mobilité induite par l'obtention du grade de premier surveillant, dissuade davantage les femmes de passer le concours.

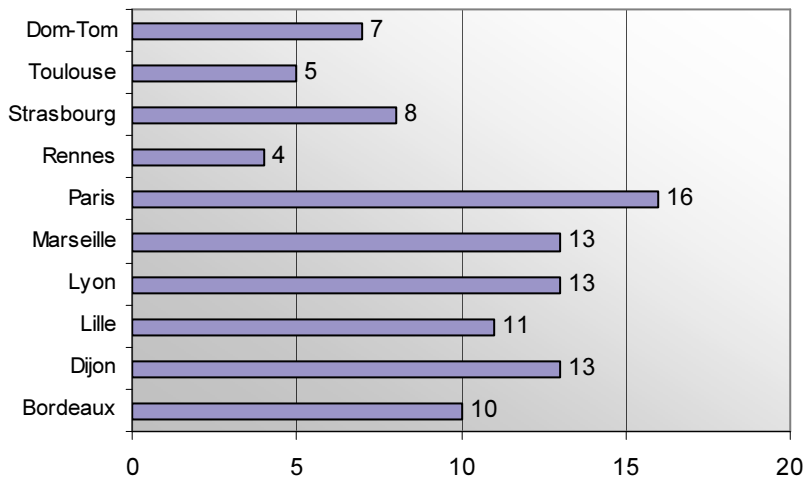
Cette promotion est par ailleurs constituée de surveillants ayant passé le concours interne (98) et d'autres promus sur liste d'aptitude (17). Si, globalement, l'âge moyen des stagiaires est de 39 ans, des distinctions apparaissent selon les modalités d'entrée dans la formation : les plus jeunes sont les agents qui ont passé le concours (38 ans). L'âge des promus s'élève à 48 ans. Comme l'indiquent les données du tableau, 13 stagiaires n'ont pas précisé leur âge : 10 issus du concours interne et 3 promus sur liste d'aptitude.

Tableau 1 : Structure par groupe d'âges - Effectifs et proportions

GROUPES D'ÂGES	INTERNES	LISTE D'APTITUDE	TOTAL	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	%
19-24	0	0	0	0
25-29	2	0	2	2
30-34	31	1	32	30
35-39	24	1	25	25
40-44	23	0	23	23
45-49	8	6	14	14
50 et plus	0	6	6	6
Total	88	14	102*	100

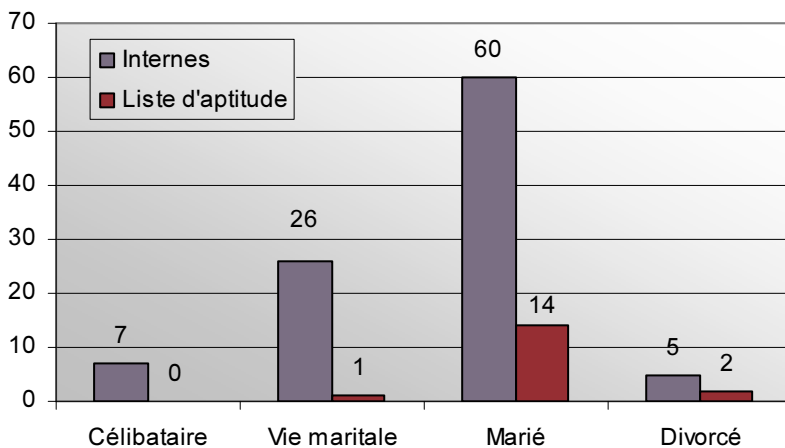
*Nombre de réponses

Graphique 2 : Direction régionale - Proportions



La direction régionale de Paris demeure le lieu de concours le plus cité par les stagiaires. Toutefois, avec le temps, les écarts qui la séparaient des autres DR diminuent. Pour exemple, les DR de Marseille, de Lyon et de Dijon rassemblent pour chacune d'elles 13% des élèves, soit seulement 3% de moins.

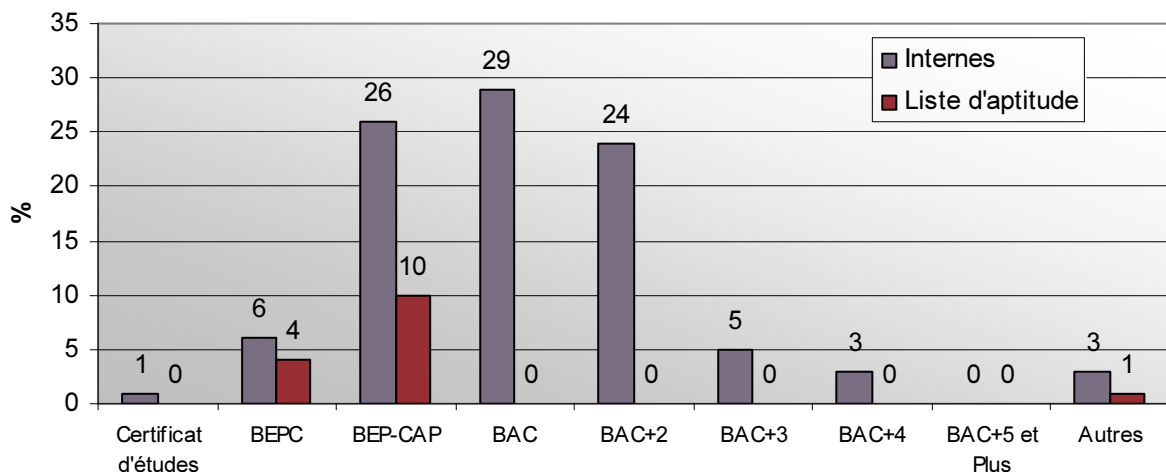
Graphique 3 : Situation matrimoniale - Effectifs



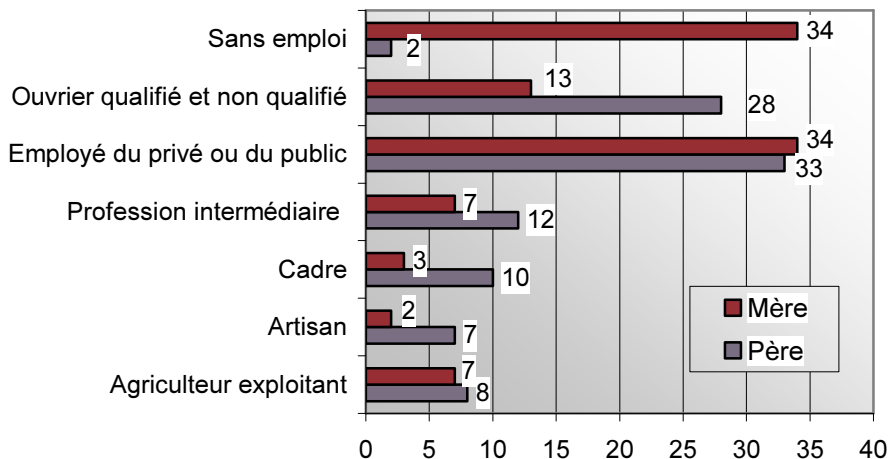
Du fait de l'âge, la situation matrimoniale des stagiaires diffère selon les modalités d'entrée en formation. Les promus, plus âgés, sont tous mariés, à l'exception de trois stagiaires. Les autres stagiaires vivent également en couple mais 26 d'entre eux vivent maritalement et 7 sont célibataires.

Les plus anciens sont moins diplômés. Ce résultat provient globalement d'une élévation du niveau scolaire dans la société qui s'est répercutée sur le niveau scolaire des élèves surveillants et premiers surveillants.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectif



Graphique 5 : Origine socioprofessionnelle - Proportions

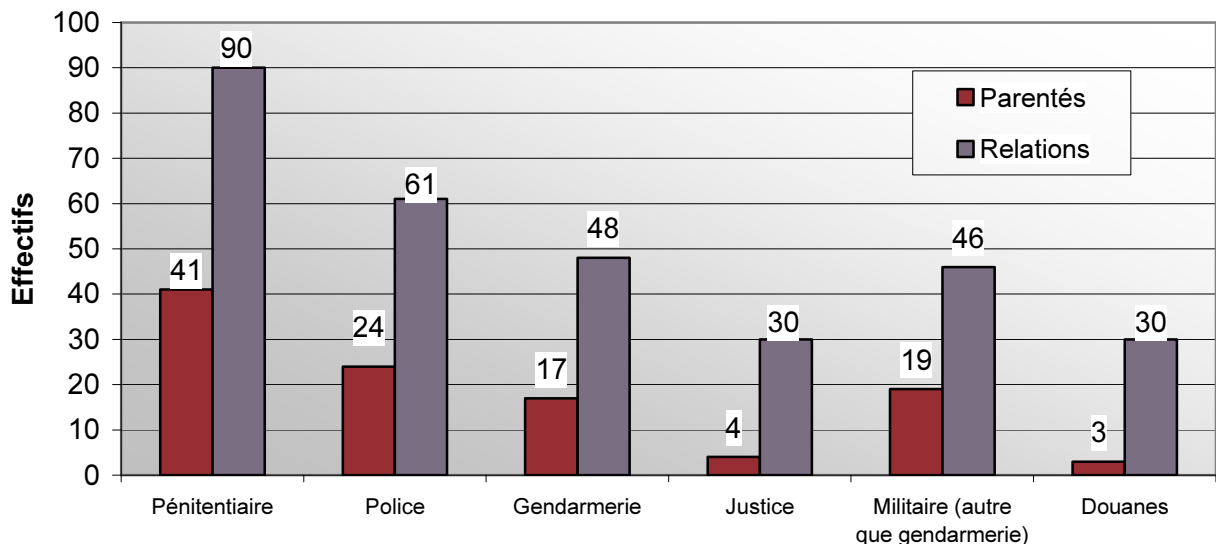


L'origine socioprofessionnelle des stagiaires diffère peu de celle des élèves surveillants. Un tiers des parents est employé dans le secteur privé ou public. 28% des pères sont ouvriers et 34% des mères sont sans emploi.

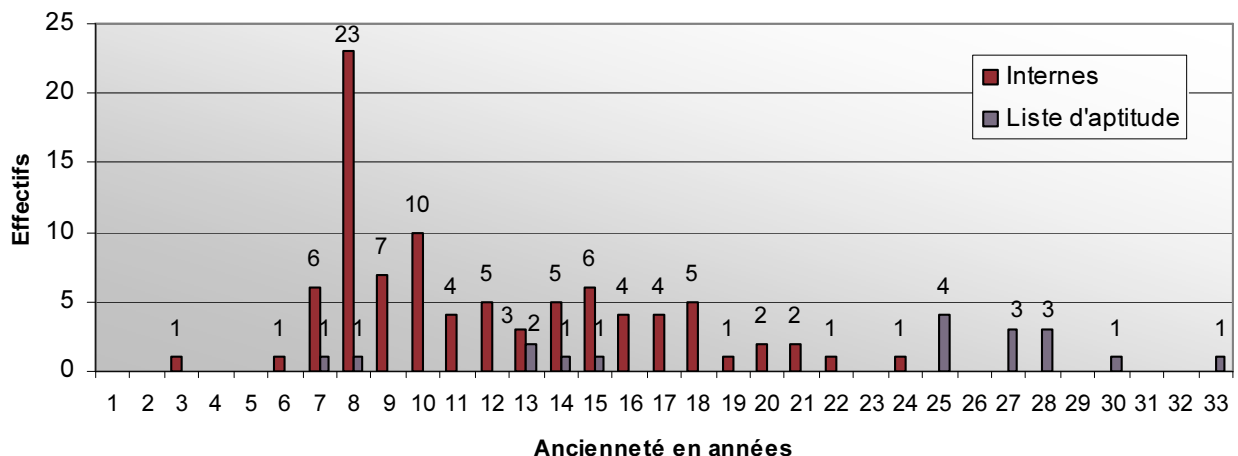
De même, l'environnement parental et relationnel des stagiaires compte un grand nombre d'agents d'une administration de sécurité publique (graphique 6). Parmi ces administrations, l'administration pénitentiaire est de loin la plus citée. Viennent ensuite la police, le ministère de la Défense (gendarmerie et armée).

Par ailleurs, le nombre de relations déclarées avec des agents de ces administrations est de loin supérieur à celui des liens parentaux appartenant à ces mêmes milieux professionnels. En ce qui concerne l'administration pénitentiaire, ce résultat provient probablement des liens professionnels que les agents ont eu le temps de nouer au sein de cet environnement professionnel depuis le début de leur carrière pénitentiaire.

Graphique 6 : Parentés et relations dans une administration de sécurité publique
Proportions

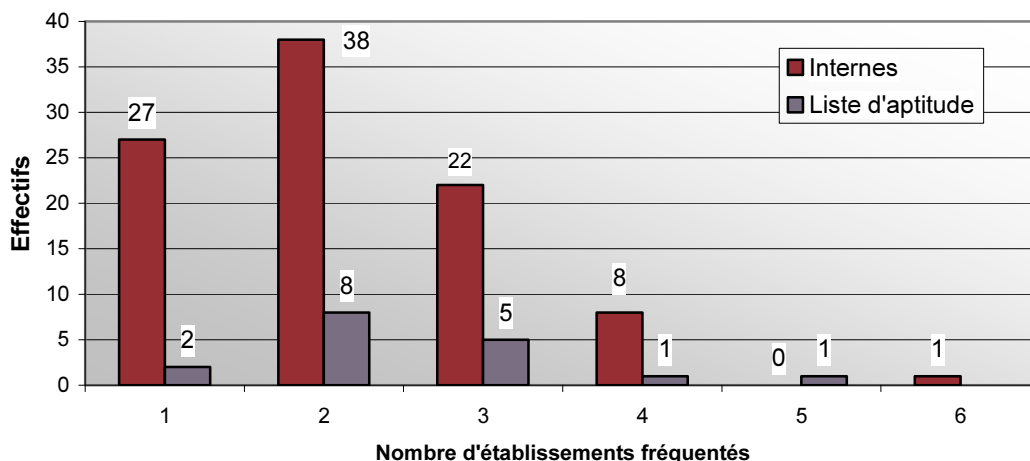


Graphique 7 : - Ancienneté dans l'administration pénitentiaire - Effectifs



L'ancienneté professionnelle de ces stagiaires au sein de l'administration pénitentiaire s'élève en moyenne à 13,5 ans. Résultat logique, ceux ayant passé le concours interne ont en moyenne moins d'ancienneté (12 ans) que les stagiaires admis sur liste d'aptitude (22 ans).

Graphique 8: Nombre d'établissements fréquentés - Effectifs



Proportionnellement, les internes ont exercé leurs fonctions professionnelles dans un nombre inférieur d'établissements à celui des surveillants promus (respectivement 2,2 et 2,5 en moyenne). Toutefois, il peut être étonnant de constater que pour des anciennetés de 12 et 22 ans, ces moyennes sont peu élevées. En effet, parmi les 113 stagiaires ayant répondu à cette question, 75, soit 67%, ont fréquenté 2 établissements au plus au cours de leur carrière professionnelle. Ce résultat atteste donc d'une faible mobilité pour ces agents et/ou d'une mobilité soigneusement choisie.